

# Engagements Championnat départemental individuel GR

## Récapitulatif

Date de la compétition : **Samedi 21 octobre 2017**

(Attention début de la compétition dès le matin car le gymnase de Vitry devra être libéré intégralement au plus tard à 15h30)

Date limite pour les engagements via Engagym (rappel, vos licences doivent être validées et donc payées pour pouvoir effectuer vos engagements) :

**Jeudi 28 septembre 2017**

Respectez le règlement technique pour effectuer vos engagements.  
Et vérifiez bien à la fin que toutes vos gymnastes sont engagées et dans les bonnes catégories

Date limite pour l'envoi des musiques via DJGym :

**Mercredi 18 octobre 2017** (attention comme indiqué dans la brochure technique, -0.5 pt à la gymnaste si date non respectée)

N'attendez pas toutefois le dernier moment afin de pouvoir anticiper tout souci sur vos musiques

Evitez les accents et autre caractère particulier sur la nomination des titres de vos musiques.  
ATTENTION ! Lorsque vous téléchargerez vos musiques, choisissez le bon engin. Et lorsqu'il s'agit d'engin libre, cochez engin libre et non pas l'engin choisi

Attention le contrôle des licences est remis en place à la demande de la FFGym. Il faudra donc avoir la licence (attestation ou e-licence) avec la photo (gyms, entraîneurs et juges). Le responsable de la compétition fera le contrôle au cours de l'échauffement. Si non présentation – 1 point pour les gymnastes, amende de 50€ pour juges et entraîneurs.

L'ordre de passage pour l'organigramme sera effectué par tirage au sort via Ordogym

Engagements validés lorsque les droits d'engagements sont réglés.

De préférence par virement bancaire.

Rappel 12 € par gymnaste

Date limite des forfaits :

Avant le 13 octobre : Pas de droit d'engagement à régler et pas d'amende

Après le 13 octobre : Droit d'engagements dus et pas d'amende (justificatif à fournir)

Après le 13 octobre, sans justificatif ou non déclaré, droits d'engagements dus et amende